



Madame Corinne Malaty

119, chemin du Rieumort

47 310 Brax

Agen, le 1^{er} octobre 2021

Objet : Projet Camélat – offre d'achat

Madame,

Faisant suite à nos différents échanges, je vous informe que l'Agglomération d'Agen souhaite acquérir votre propriété située sur la commune de Brax, cadastrée ZC 163, d'une surface de 2 365 m², au prix global et forfaitaire de 400 000 euros, se décomposant comme suit :

- | | |
|---|-----------|
| - Valeur vénale : | 356 400 € |
| - Indemnité de emploi : | 36 600 € |
| - Indemnité forfaitaire de déménagement : | 7 000 € |

La présente proposition pourra se réaliser sur le principe d'une acquisition ferme et définitive, libre de toute occupation et non grevée d'une hypothèque, après renonciation expresse et sans indemnité de votre maman à son droit d'usage et d'habitation, par l'intervention directe d'un acte authentique, après délibération du bureau communautaire de l'Agglomération d'Agen.

En vue de faciliter la libération de votre bien fixée d'un commun accord au 31 août 2022, un différé de jouissance vous sera accordé jusqu'à cette date lors de la signature de l'acte authentique.

Egalement et en cas de besoin, la mise à disposition – à titre précaire – d'une maison d'habitation située sur Sainte Colombe en Bruilhois, pourra vous être accordée pour une durée de 8 mois.

Enfin, la faculté vous sera donnée lors de la signature de l'acte, de pouvoir retirer des éléments mobiliers que vous souhaiteriez conserver.

Le délai de validité de cette proposition est de 1 mois à compter de la réception du présent courrier.

Si vous en acceptez les termes, vous voudrez bien nous retourner la présente, après l'avoir datée et signée avec la mention « bon pour accord ». Votre dossier sera alors transmis à l'étude de Maître Aleaume, notaire à Agen.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, madame, l'expression de mes sincères salutations.

Le Directeur
Georges Rives

Je renonce purement, simplement et sans indemnité à mon droit d'usage et d'habitation A Brax <i>Bon pour accord</i> Le <i>04.10.2021.</i>	Bon pour accord <i>Bon pour accord.</i> A Brax Le <i>04.10.2021.</i>
Madame Malaty <i>Malaty</i>	Madame Corinne Malaty <i>[Signature]</i>